

L'INTERMÉDIAIRE

Le journal de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux

VOLUME 20, NUMÉRO 1 • MAI 2011



LA NOUVELLE IDENTITÉ DE L'AGESSS SE DÉVOILE !

MOT DU PRÉSIDENT

DU NOUVEAU À L'AGESSS



FRANÇOIS JEAN
Président-directeur général

Nous avons inclus, dans cette 20^e édition de l'Intermédiaire aux couleurs de notre nouveau logo, un cadeau que nous souhaitons offrir à chacun de nos membres : la nouvelle épinglette de l'AGESSS, présentée à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de notre Association.

Cette nouvelle épinglette présente non seulement le nouveau logo de l'AGESSS, mais également son acronyme. En la portant, vos collègues ou vos ami(e)s vous interrogeront peut-être sur la signification de cet acronyme. Et c'est tant mieux ! Nous souhaitons que l'AGESSS, par cette nouvelle épinglette, soit présente dans l'esprit des cadres actuels, membres de l'AGESSS ou non, ainsi que de la relève-

cadre du réseau de la santé et des services sociaux. Nous souhaitons que l'AGESSS soit davantage connue dans le réseau de la santé et des services sociaux et éventuellement, soit reconnue par le grand public. Je vous invite donc à la porter fièrement, afin de pouvoir contribuer à faire connaître notre Association.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 25 mars dernier avait lieu la dernière séance du conseil d'administration de l'année budgétaire 2010-2011. Lors de celle-ci, les élections à cinq des sept postes d'officier au comité exécutif du conseil d'administration ont eu lieu.

J'ai le plaisir de vous informer que madame **Micheline Chamard** de la région de la Capitale-Nationale a été réélue au poste de secrétaire pour un mandat de deux ans, madame **Sylvie Jobin** de la région de Montréal à celui de trésorière pour la même durée, monsieur **Yves Bolduc** de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à celui de premier directeur aussi pour la même durée.

Madame **Louise Verville** de la région de la Montérégie a été élue au poste de troisième directrice pour un mandat

d'une durée de deux ans, elle remplace ainsi monsieur Philip Audet de la région Chaudière-Appalaches à qui nous adressons nos remerciements pour son implication au comité exécutif.

J'ai été réélu au poste de président pour un troisième mandat d'une durée de quatre ans.

Par ailleurs, au conseil d'administration, nous avons accueilli monsieur **François Dubé** de la région du Bas-Saint-Laurent qui remplace monsieur Marcel Ouellet, ce dernier ayant pris sa retraite. Aussi, à la suite de la fin du second mandat de madame Christine Fillion à titre de représentante des retraités au conseil d'administration, monsieur **Réjean Despins** de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec a été désigné par le conseil d'administration à titre de nouveau représentant des retraités pour un mandat de deux ans.

Comme le veut la tradition à l'Association, c'est lors de notre assemblée générale annuelle le 28 octobre prochain à Bromont que nous soulignerons officiellement la contribution de madame Fillion et celle de monsieur Ouellet.

(suite en page 2)

ACTUALITÉS

LES COULEURS DE NOTRE NOUVEAU LOGO SUR LE SITE INTERNET



HÉLÈNE ST-PIERRE
Coordonnatrice aux communications

Depuis janvier 2011, l'AGESSS implante progressivement sa nouvelle identification visuelle. Une première application est maintenant en ligne depuis le 21 janvier dernier. Il s'agit bien sûr de notre site Internet.

Afin d'en arriver à ce résultat, l'implication des membres du comité du site Internet de même que d'une agence spécialisée en médias électroniques, Rumeurs communications, était essentielle.

(suite en page 2)

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT 1

ACTUALITÉS 1

- Les couleurs de notre nouveau logo sur le site Internet..... 1
- Comité exécutif 2011-2012 3
- Conseil d'administration 2011-2012... 3
- La planification stratégique 2011-2015 de l'AGESSS..... 4
- À l'agenda..... 4
- Équité salariale: les derniers développements 5

ESPACE RETRAITE 7

- Représentants des retraités..... 7
- Un nouveau représentant des retraités au conseil d'administration de l'AGESSS 7

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL..... 7

- Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres: la formation actuellement en cours 7

CAPSULES D'INFO

- Bonne nouvelle: une région est réactivée..... 3
- Augmentation de votre cotisation à partir du 1^{er} avril 2011..... 6

L'INTERMÉDIAIRE

ÉDITEUR

L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec)
J4G 2M6 • Téléphone : 450-651-6000
Sans frais : 1-800-361-6526 • Courriel : agecss@agecss.qc.ca
www.agecss.qc.ca • Numéro de convention : 40051072

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

François Jean

COORDINATION

Hélène St-Pierre

GRAPHISME ET ÉDITION ÉLECTRONIQUE

Triomphe communication marketing

PHOTOGRAPHIE

Normand Huberdeau

IMPRESSION

J.B. Deschamps Inc.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité exclusive de leurs auteurs et ne peuvent ainsi être assimilés à la position de l'AGESSS. Toute reproduction intégrale ou partielle peut être autorisée à la condition d'obtenir l'accord écrit de l'AGESSS.



Sources Mixtes
SW-COC-001501



Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

601, RUE ADONCOUR, BUREAU 101
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4G 2M6

TÉLÉPHONE : 450-651-6000
SANS FRAIS : 1-800-361-6526
TÉLÉCOPIEUR : 450-651-9750

www.agecss.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT

DU NOUVEAU À L'AGESSS (SUITE)

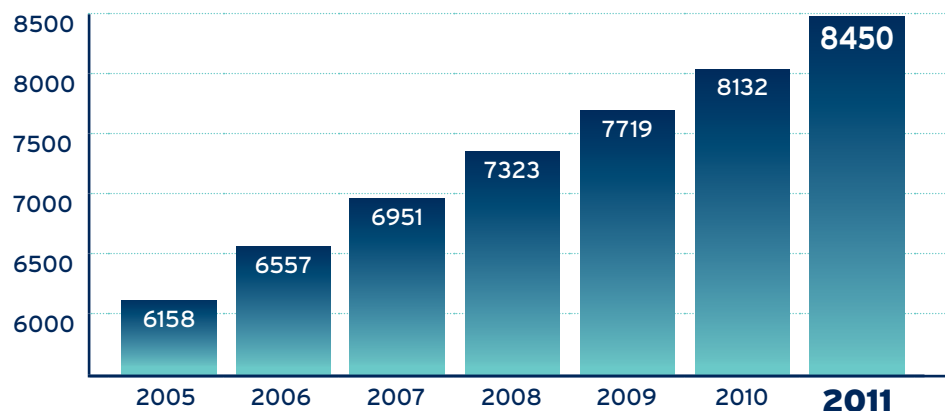
LE MEMBERSHIP À NOUVEAU EN PROGRESSION

L'Association a poursuivi sa croissance pour une sixième année consécutive; elle compte maintenant plus de 7400 membres actifs et 1050 membres retraités, soit un total de 8450 membres actifs et retraités.

Selon les données du MSSS au 31 mars 2010, l'AGESSS représente maintenant près de 80% des cadres intermédiaires du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Votre Association a aussi la cotisation la plus basse parmi toutes les associations de cadres du réseau tout en offrant la gamme la plus étendue de services à ses membres.

QUELQUES SUJETS D'ACTUALITÉ

Notre rubrique **ACTUALITÉS** vous permet notamment d'en apprendre davantage sur le déroulement de nos travaux relatifs à notre planification stratégique 2011-2015. Aussi, vous serez informés des derniers développements dans le dossier d'équité



salariale en lisant le texte de M^e Valérie Sylvestre auquel ont collaboré mesdames Carole Roy et Ghislaine Dumais.

L'**ESPACE RETRAITE** fait état de mouvement au sein du comité des retraités avec plusieurs arrivées et départs. Notre rubrique **FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** présente l'état d'avancement du déploiement du Programme

d'accueil et d'intégration des membres pour les sections locales.

Bonne lecture.

François Jean
Président-directeur général

ACTUALITÉS

LES COULEURS DE NOTRE NOUVEAU LOGO SUR LE SITE INTERNET (SUITE)

Ce comité du site Internet réunit les personnes suivantes: madame Monique Dumais, conseillère en développement des ressources humaines et en gestion de la carrière, monsieur Guillaume Painchaud, consultant informatique, madame Valérie Pepin, avocate et conseillère en ressources humaines et moi-même. Les travaux se sont déroulés de janvier à décembre 2010. Bien sûr, nous poursuivons actuellement ces dits travaux afin d'en arriver, en définitive, à un site Internet sécurisé au cours de la prochaine année.

Revenons au site Internet: cette nouvelle interface, plus dynamique, a été pensée afin de rejoindre les différents profils d'internautes et de faciliter leurs recherches sur le site. Dès l'ouverture du site, les internautes remarqueront une animation Flash. Cette animation, destinée à attirer l'œil, dévoile en effet les caractéristiques clés de l'AGESSS (plus de 8000 membres, une vie associative démocratique, une équipe d'experts à votre service) et présente (vous ne l'aviez peut-être pas deviné) quelques membres de la permanence. En poursuivant leur exploration sous cette animation, les internautes rencontrent une rubrique intitulée « Services » qui résume ce que l'AGESSS offre à ses membres. En effet, deux appellations, « services juridiques » et « développement professionnel », présentent les services offerts aux membres; la première appellation « services juridiques » offrent un résumé du travail de l'équipe de M^e Eugène Abarrategui, coordonnateur du service

des affaires professionnelles, quant aux conseils, à la défense et à la représentation des cadres vis-à-vis leurs conditions de travail, et la seconde, « développement professionnel », fournit l'offre de service détaillée quant à la formation et au développement des compétences en gestion de monsieur Ahmed Benhadji, coordonnateur du service de formation, et son équipe. En poursuivant leur exploration un peu plus bas, les internautes accèdent aux dernières nouvelles relatives à l'actualité générale concernant les cadres du réseau de la santé, par la présentation de trois « Manchettes » sous la rubrique intitulée du même nom. Un hyperlien permet aussi la consultation de toutes les manchettes.

La colonne de droite a aussi quelques attributs intéressants dont une fonctionnalité « Espace retraite » avec un logo distinctif pour définir précisément à qui s'adresse cette section, soit les membres de plus de 50 ans. Une rubrique « Activités » est également présentée afin de retrouver facilement les informations relatives aux événements de l'AGESSS, qu'il s'agisse du congrès ou encore de la formation associative/assemblée générale annuelle.

Par ailleurs, les rubriques telles « AGESSS », « Dans votre région », « Adhésion », « Services » et « Documentation », se retrouvent dans les menus supérieur et inférieur de la page d'accueil. Les contenus sont similaires à ceux de notre ancien site Internet, bien qu'une révision en profondeur a été effectuée et que des mises à jour sont faites régulièrement.

Le visuel du site Internet, quant à lui, a été créé à partir des couleurs de notre nouveau logo. L'utilisation d'un fond blanc, plus épuré, était donc de mise avec des accents de couleur bleu ou encore vert. D'ailleurs, soulignons que les logos de nos partenaires ont été inclus dans la bande verte en bas de page afin de leur donner une visibilité intéressante, tout en évitant de surcharger indûment cette page d'accueil en compromettant la navigation agréable et efficace rendue possible grâce à ce visuel plus recherché.

Bref, je vous invite à explorer le site et à vous familiariser avec celui-ci. N'hésitez pas à transmettre, à l'un ou l'autre des membres du comité, les commentaires ou suggestions d'améliorations souhaités. N'oubliez pas également que la rubrique intitulée « Contactez-nous » située en haut de la page d'accueil, à l'extrême droite, vous donne accès aux coordonnées téléphoniques et courriel (en cliquant simplement sur leur nom) de chacun des membres de la permanence.



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

www.agecss.qc.ca

ACTUALITÉS

COMITÉ EXÉCUTIF 2011-2012



FRANÇOIS JEAN
Président-directeur général
CSSS - Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

05 ESTRIE



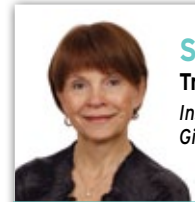
FRANÇOIS BEAUSÉJOUR
Vice-président
Pavillon du Parc

07 OUTAOUAIS



MICHELINE CHAMARD
Secrétaire
Institut universitaire de cardiologie
et de pneumologie de Québec

03 CAPITALE-NATIONALE



SYLVIE JOBIN
Trésorière
Institut de réadaptation
Gingras-Lindsay-de-Montréal

06 MONTRÉAL



YVES BOLDUC
Premier directeur
CRDI du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

02 SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN



PAUL DÉSILETS
Deuxième directeur
Centre jeunesse de la Mauricie
et du Centre-du-Québec

04 MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC



LOUISE VERVILLE
Troisième directrice
CSSS Jardins-Rousillon

16 MONTÉRÉGIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012



FRANÇOIS DUBÉ
CSSS de Matane

01 BAS-SAINT-LAURENT



CLAUDE LANDRY
Institut universitaire
de cardiologie et de
pneumologie de Québec

03 CAPITALE-NATIONALE



FRANCIS TREMBLAY
CRDIED de la Mauricie et
du Centre-du-Québec

04 MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC



JOSÉE MIREAULT
CSSS - Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

05 ESTRIE



LOUISE BEAUCHESNE
CSSS Dorval-Lachine-Lasalle

06 MONTRÉAL



FRANÇOIS COUTURE
CSSS Bordeaux-Cartierville-
Saint-Laurent

06 MONTRÉAL



MONIQUE FILLION
Centre universitaire
de santé McGill CUSM

06 MONTRÉAL



CAROLINE BETTEZ
Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue

08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



NICOLAS CORMIER
CSSS de la Minganie

09-10 CÔTE-NORD/NORD-DU-QUÉBEC



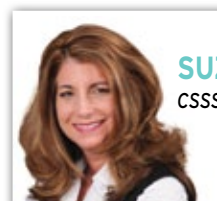
YVES LANTIN
CSSS Baie-des-Chaleurs

11 GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE



PHILIP AUDET
CSSS de la région de Thetford

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES



SUZANNE LEVERT
CSSS de Laval

13 LAVAL



PAULINE GIRARD
CSSS du Nord de Lanaudière

14 LANAUDIÈRE



ROBERT VÉZINA
CSSS Antoine-Labelle

15 LAURENTIDES



DANIEL ROSS
CSSS Pierre-De Saurel

16 MONTÉRÉGIE



RÉJEAN DESPINS
Représentant des retraités

CAPSULE D'INFO

BONNE NOUVELLE: UNE RÉGION EST RÉACTIVÉE

Le jeudi 14 avril dernier, une assemblée régionale a eu lieu à Sept-Îles, en présence du président-directeur général, monsieur François Jean, afin de réactiver le conseil régional de la Côte-Nord. Ce conseil regroupe les sections des régions de la Côte-Nord (9) et Nord-du-Québec (10), auxquelles les sections des régions Nunavik (17) et Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) sont rattachées. Une vingtaine de membres étaient présents, soit en personne ou par conférence téléphonique (en raison de la grande distance à parcourir). Monsieur Nicolas Cormier a été élu à titre président de la région et siègera aussi à titre de délégué de sa région au conseil d'administration. Messieurs Andy Bijoult et Onil Lévesque ont été élus respectivement vice-président et secrétaire-trésorier.

Merci de cet engagement et le meilleur des succès dans vos nouvelles fonctions!

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2011-2015 DE L'AGESSS



AHMED BENHADJI
Coordonnateur du service
de formation et de développement
de compétences en gestion

POUR UN POSITIONNEMENT RESPONSABLE, À LA HAUTEUR DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN!

L'année 2010 fut assurément une grosse année pour l'AGESSS. En plus de coïncider avec son 40^e anniversaire, la tenue d'un exigeant, mais stimulant congrès à Montréal, l'aboutissement du très sensible dossier de l'équité salariale et (j'allais l'oublier) l'adoption de la contraignante Loi 100, l'année 2010 marquait aussi la fin du cycle de planification stratégique 2006-2010. Pour la direction de l'AGESSS, il était donc de mise de dresser un bilan de l'exercice et de procéder à une nouvelle planification stratégique 2011-2015. C'est le mandat que le conseil d'administration de l'Association a confié à l'équipe de direction de l'AGESSS, laquelle m'a désigné pour agir comme coordonnateur du projet.

Amorcée en novembre dernier avec la collaboration active du comité exécutif, la démarche a pour objectif « de réaliser une nouvelle planification stratégique pour la période 2011-2015 dans le but de reconduire les orientations encore pertinentes établies en 2006 et de formuler de nouvelles orientations qui tiendront compte du contexte interne et externe, actuel et prévisible dans lequel l'Association évoluera ».

Cela étant précisé, où en sommes-nous aujourd'hui au niveau de la démarche et des résultats?

LE BILAN DES RÉALISATIONS 2006-2010: UN RÉSULTAT TRÈS ENCOURAGEANT!

Sept orientations stratégiques, douze objectifs généraux et environ une quarantaine d'actions structurantes à mettre en œuvre, voilà ce qui était au cœur du plan stratégique 2006-2010. En somme, un plan d'affaires costaud et extrêmement ambitieux. Cinq ans plus tard, qu'avons-nous accompli?

Disons-le d'emblée, le bilan est positif. En effet, après avoir passé les résultats obtenus au peigne fin des membres de la permanence et du comité exécutif, le tout validé par le C. A., il en ressort ceci: quatre orientations stratégiques sur sept ont été jugées entièrement actualisées et trois l'ont été en partie (voir figure 1).

Par ailleurs, en regard des objectifs se rattachant aux orientations stratégiques, 10 des 12 objectifs fixés, soit 83%, ont été évalués comme ayant été « atteints ou dépassés ». Deux objectifs n'ont été atteints que « partiellement ».

À la lumière de ces résultats, acquis au prix d'une formidable mobilisation de l'ensemble des ressources et représentants de l'AGESSS, le conseil d'administration a endossé l'interprétation du comité exécutif selon laquelle l'Association a répondu positivement aux trois enjeux majeurs identifiés dans le cadre du plan 2006-2010. Ces enjeux portent sur le membership, la reconnaissance de la profession de gestionnaire et le positionnement public de l'Association.

Ainsi, et plus que jamais, nous pouvons affirmer sans gêne que l'AGESSS continue de démontrer avec force son leadership, sa pertinence et sa crédibilité en tant qu'acteur engagé pouvant faire la différence

NIVEAU D'ACTUALISATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2006-2010		
Orientation 1	Maintenir l'excellence des services actuels	ACTUALISÉE
Orientation 2	Se doter d'une stratégie et d'un plan de communication	ACTUALISÉE
Orientation 3	Renforcer la vie et la relève associatives	ACTUALISÉE
Orientation 4	Créer un service de formation et de développement des compétences en gestion et participer à des activités de recherche en gestion	ACTUALISÉE
Orientation 5	Exercer un leadership en s'associant à des partenaires pour définir le rôle des cadres et leurs conditions d'exercice	EN PARTIE ACTUALISÉE
Orientation 6	Redéfinir le positionnement politique de l'Association	EN PARTIE ACTUALISÉE
Orientation 7	Définir le rôle des retraités au sein de l'AGESSS	EN PARTIE ACTUALISÉE

au chapitre de la défense et de la représentation des intérêts de ses membres ainsi que dans le réseau, pour l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des gestionnaires.

PROCHAINE ÉTAPE: PLAN STRATÉGIQUE 2011-2015

Prenant goût aux défis et au dépassement, l'AGESSS récidive en visant à produire au cours des prochains mois un nouveau plan stratégique de quatre ans. Pour parvenir à ce résultat, l'Association se propose de procéder, avec l'aide du comité exécutif qui agit comme comité d'orientation, à une lecture des éléments de l'environnement externe et interne susceptibles d'influencer l'Association et son offre de service. Ce travail est présentement en cours et il est prévu de l'enrichir par les commentaires d'un certain nombre de représentants de sections et de régions qui seront sollicités dans les prochaines semaines.

À terme, ces travaux devraient nous conduire à articuler un nouveau positionnement stratégique 2011-2015 dans lequel nous retrouverons les principaux enjeux

de l'Association, sa vision 2015 (ce que l'Association souhaite être et avoir réalisé) et bien sûr les grandes orientations stratégiques à mettre en œuvre pour actualiser la mission et la vision. Le plan stratégique 2011-2015 sera officiellement dévoilé à nos membres l'automne prochain, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'Hôtel Château-Bromont en Montérégie.

Nous vous reviendrons dans un prochain numéro pour vous donner un aperçu de la lecture de l'environnement et des enjeux en découlant qui vous interpellent individuellement et collectivement. En réponse à ces défis, on peut s'attendre à ce que notre Association propose à ses membres un plan d'action aussi fort et stimulant que celui que l'on vient d'actualiser et, qui plus est, un positionnement stratégique responsable, à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.

C'est à suivre.

La prochaine **FORMATION ASSOCIATIVE / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** se déroulera le **vendredi 28 octobre 2011** à l'Hôtel Château-Bromont.

À L'AGENDA 28 OCTOBRE

Les détails sur la programmation et l'inscription seront disponibles sous peu sur le site Internet de l'AGESSS au www.agesss.qc.ca/aga2011.

ÉQUITÉ SALARIALE: LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS



Tel que vous en êtes déjà informé, le deuxième affichage du programme général d'équité salariale pour le personnel d'encadrement du secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que pour les biochimistes cliniques, les médecins, les pharmaciens et les chefs de département de pharmacie a eu lieu du 23 novembre 2010 au 24 janvier 2011 inclusivement.

La Loi sur l'équité salariale (L.R.Q., ch. E-12.001) prévoit, à l'article 76, que tout salarié peut, par écrit, dans les 60 jours qui suivent la date d'un affichage, demander des renseignements additionnels ou présenter ses observations au comité d'équité salariale. Par la suite, il est prévu que le comité d'équité salariale doit procéder à un nouvel affichage d'une durée de 60 jours précisant, selon le cas, les modifications apportées ou qu'aucune modification n'est nécessaire.

Ainsi, tel que prévu à la loi, le comité d'équité salariale a considéré les commentaires et observations reçus et a produit un **avis de modification du deuxième affichage**, lequel est en vigueur pour la période du 21 mars 2011 au 20 mai 2011. Nous vous invitons donc à consulter l'avis de modification sur notre site Internet à l'adresse www.agesss.qc.ca/equite.

Par ailleurs, le comité d'équité salariale a reçu plusieurs commentaires et questions concernant des désaccords sur l'appariement effectué par l'employeur. Afin de régler

ces désaccords, un « comité d'appariement », composé des représentants de l'AGESSS, de l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSSS), du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) et de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) a été mis sur pied. À ce jour, la majorité des désaccords a été réglée par ledit comité.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les employeurs ont la responsabilité de tenter d'apparier tous les postes de cadres que vous avez occupés depuis le 21 novembre 2001 avec une catégorie d'emploi du deuxième affichage. Vous n'avez aucune demande à faire auprès de votre employeur actuel, mais **vous devez communiquer avec tous vos anciens employeurs afin de réclamer le versement d'équité salariale auquel vous pourriez avoir droit**. À cet effet, pour les cadres qui n'auraient pas, à ce jour, adressé de demande auprès de leur ancien employeur, nous vous suggérons d'utiliser les lettres types que l'AGESSS a produites, que vous pouvez obtenir en communiquant avec nous à l'adresse equite@agesss.qc.ca. Pour les cadres qui n'auraient toujours pas reçu de réponse à leur demande d'appariement ou dont l'employeur actuel ne leur a pas transmis l'appariement, nous vous invitons à relancer les ressources humaines et à nous informer par courriel de cette situation à l'adresse equite@agesss.qc.ca afin que nous puissions faire un suivi auprès du MSSS.

En ce qui concerne **le versement des ajustements d'équité salariale**, les montants qui pourraient vous être dus en raison du règlement du dossier d'équité salariale vous seront payés en un seul versement. Des avis publics devraient être diffusés dans les journaux la semaine précédant le versement et la semaine suivant le versement. Ce paiement visera la période débutant le 21 novembre 2001 (ou après si la date de nomination dans un poste de cadre est postérieure) et se terminant au plus tard à la date d'entrée en vigueur des nouvelles échelles de salaire (ou avant pour le cadre ayant cessé d'occuper un poste de cadre avant cette date).

Concernant les **nouvelles échelles de salaire**, elles s'appliqueront uniquement aux catégories d'emploi à prédominance féminine ayant reçu un correctif salarial. Toutefois, ces nouvelles échelles de salaire ne signifient pas que les classes salariales des postes visés sont modifiées.

(suite en page 6)

La Capitale
Assurance et services financiers
Valoriser l'essentiel

Notre point commun :
la santé

Vous assurez la santé des gens, nous assurons votre santé financière.

La Capitale vous offre les produits d'assurance et les services financiers suivants :

- Conseils en finances personnelles
- Épargne, placements et fonds
- Assurances vie et santé individuelles
- Prêts hypothécaires et personnels
- Assurances automobile, véhicule récréatif, habitation, voyage et protection juridique
- Assurances des entreprises
- Assurances collectives

1 866 227-2606

lacapitale.com

ÉQUITÉ SALARIALE: LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS (SUITE)

Voici deux (2) exemples illustrant l'application des nouvelles échelles de salaire (voir tableau):

Un poste de chef des services diagnostiques, classe 13, catégorie 3737, conservera la classe salariale 13, mais le salaire sera corrigé en fonction de l'échelle de salaire du rangement 13 et du correctif applicable (0,89 %) à cette catégorie. Par conséquent, pour connaître le **nouveau salaire applicable** au 1^{er} avril 2011, un cadre occupant ce poste devra se référer au rangement 13.

Si l'on considère maintenant le poste de chef des services d'alimentation, classe 12, catégorie 3590, il faut également se référer à l'échelle de salaire du rangement 13 pour connaître le **nouveau salaire applicable** au 1^{er} avril 2011. L'échelle de salaire du rangement 13 applicable pour les postes de classe salariale 12 prévoit un correctif de 6,79 %.

À compter du 21 novembre 2007, les salaires prévus au rangement 13 seront identiques pour les postes de classe 12 et les postes de classe 13. Ceci s'explique par le fait que les correctifs, respectivement de 6,79 % et de 0,89 % auront été appliqués en totalité en date du 21 novembre 2007 et ce, en raison de l'étalement prévu sur sept (7) ans, tel qu'expliqué ci-après.

Reprenons le poste de chef des services diagnostiques. Voici comment sera calculée la rétroactivité pour l'équité salariale:

- 1. Pour la période du 21 novembre 2001 au 21 novembre 2007, il y aura sept (7) ajustements salariaux, dont le total équivaudra à 0,89 %. Ainsi, au 21 novembre 2001, le salaire sera ajusté de 1/7 de 0,89 %, le 21 novembre 2002, de 2/7 de 0,89 %, le 21 novembre 2003, de 3/7 de 0,89 % et ainsi de suite, jusqu'au 21 novembre 2007.
- 2. Au 21 novembre 2007 et pour les années subséquentes, l'écart entre le salaire «avant équité» et le salaire «après équité» sera de 0,89 % et c'est cette différence qui sera versée à titre d'ajustement salarial.

Le total de ces deux (2) calculs constituera le versement pour l'équité salariale.

L'analyse est la même pour le poste de chef des services d'alimentation:

- 1. Pour la période du 21 novembre 2001 au 21 novembre 2007, il y aura sept (7) ajustements salariaux, dont le total équivaudra à 6,79 %. Ainsi, au 21 novembre 2001, le salaire sera ajusté de 1/7 de 6,79 %, le 21 novembre 2002, de 2/7 de 6,79 %, le 21 novembre 2003, de 3/7 de 6,79 % et ainsi de suite, jusqu'au 21 novembre 2007.
- 2. Au 21 novembre 2007 et pour les années subséquentes, l'écart entre le salaire «avant équité» et le salaire «après équité» sera de 6,79 % et c'est cette différence qui sera versée à titre d'ajustement salarial.

Le total de ces deux (2) calculs constituera le versement pour l'équité salariale.

Tel que mentionné précédemment, le salaire pour ces deux (2) postes, tous deux (2) associés au rangement 13, sera le même à compter du 21 novembre 2007, puisque la totalité des ajustements salariaux aura été versée.

En ce qui concerne le dossier du maintien de l'équité salariale, le MSSS, à la demande du Secrétariat du conseil du trésor, aurait transmis aux directions des ressources humaines environ 2800 questionnaires. Ces questionnaires visent à recueillir des informations supplémentaires sur certains postes précis pour le maintien de l'équité salariale. Si vous êtes interpellé, **il est important de remplir ces questionnaires, même si la date de retour au MSSS est échue**, puisqu'ils pourraient servir à déterminer l'éligibilité de votre poste à un correctif salarial. Vous pouvez d'ailleurs communiquer avec les ressources humaines de votre établissement afin de valider si un questionnaire a été transmis pour votre poste. Nous vous rappelons que le maintien vise les postes qui ont été créés après le 21 novembre 2001, mais qui existent toujours au 31 décembre 2010.

Finalement, nous vous invitons à consulter le site Internet du secrétariat du Conseil du trésor, à la section «info-équité» où vous trouverez des informations importantes sur l'équité salariale. Vous pouvez également communiquer avec la permanence de l'Association pour toute information supplémentaire, au poste 3030.

RANGEMENT ÉQUITÉ 13

Ce rangement s'applique notamment aux corps-classe suivants:

EXEMPLE:

% CORRECTIF	CORPS	CLASSE	TITRE DE L'EMPLOI
6,79 %	555	12	Chef des services d'alimentation
0,89 %	542	13	Chef des services diagnostiques

CLASSE 12					
DATE	ÉCHELLE AVANT ÉQUITÉ(\$)		ÉCHELLE APRÈS ÉQUITÉ(\$)		*
			Correctif de 6,79% (rangement 13)		
	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	
01/04/2001	46 122	59 956	46 122	59 956	
21/11/2001			46 557	60 521	•
01/01/2002	47 275	61 455	47 721	62 034	
01/04/2002			47 721	62 034	
21/11/2002			48 171	62 619	•
01/04/2003	48 221	62 684	49 134	63 871	
21/11/2003			49 597	64 473	•
21/11/2004			50 065	65 081	•
21/11/2005			50 537	65 695	•
01/04/2006	49 185	63 938	51 548	67 009	
21/11/2006			52 034	67 641	•
01/04/2007	50 169	65 217	53 075	68 994	
21/11/2007			53 578	69 651	•
01/04/2008	51 172	66 521	54 650	71 044	
01/04/2009	52 195	67 851	55 743	72 465	
01/04/2010	52 456	68 190	56 022	72 827	
01/04/2011	52 849	68 701	56 442	73 373	

CLASSE 13					
DATE	ÉCHELLE AVANT ÉQUITÉ(\$)		ÉCHELLE APRÈS ÉQUITÉ(\$)		*
	Correctif de 0,89% (rangement 13)				
	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	
01/04/2001	48 821	63 467	48 821	63 467	
21/11/2001			48 883	63 547	•
01/01/2002	50 042	65 054	50 105	65 136	
01/04/2002			50 105	65 136	
21/11/2002			50 168	65 219	•
01/04/2003	51 043	66 355	51 171	66 523	
21/11/2003			51 236	66 607	•
21/11/2004			51 301	66 691	•
21/11/2005			51 366	66 775	•
01/04/2006	52 064	67 682	52 393	68 111	
21/11/2006			52 459	68 197	•
01/04/2007	53 105	69 036	53 508	69 561	
21/11/2007			53 578	69 651	•
01/04/2008	54 167	70 417	54 650	71 044	
01/04/2009	55 250	71 825	55 743	72 465	
01/04/2010	55 526	72 184	56 022	72 827	
01/04/2011	55 942	72 725	56 442	73 373	

* LÉGENDE

Ajustement du salaire de 1/7 ^e du correctif	•
Étalement du correctif de 6,79% en 7 versements sur 6 ans	
Étalement du correctif de 0,89% en 7 versements sur 6 ans	
Nouvelle échelle de salaire - rangement 13	

CAPSULE D'INFO

AUGMENTATION DE VOTRE COTISATION à partir du 1^{er} avril 2011

D'entrée de jeu, rappelons que les membres de l'Association, lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2007, ont voté une augmentation équivalente au pourcentage de redressement des classes salariales applicable à la cotisation de l'année précédente. Cela se traduit donc par le calcul suivant: 392 \$ + 0,75 %, représentant une augmentation de 0,24 \$ par période comptable de quatre (4) semaines, soit 0,06 \$ par semaine, à compter du 1^{er} avril 2011.

Désormais, votre établissement prélève donc 30,40 \$ par période comptable de quatre (4) semaines au lieu de 30,16 \$, et ce, à partir du lundi 28 mars 2011, afin d'éviter des ajustements de cotisations. La cotisation annuelle passe donc de 392 \$ à 395 \$.

DERNIÈRES NOUVELLES - VERSEMENT DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

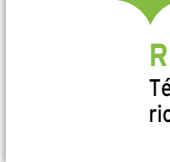
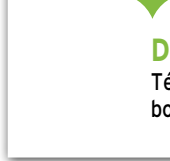
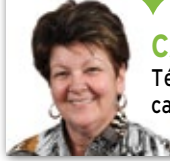
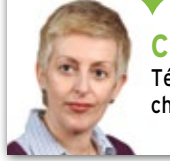
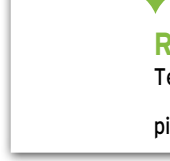
Selon les dernières informations que nous avons reçues le 29 avril des représentants du ministère de la santé et des services sociaux, les nouvelles échelles salariales, pour les cadres qui bénéficient d'un correctif, entreront en vigueur au cours du mois de juin. Par ailleurs, quant aux paiements de rétroactivité, la complexité des calculs à effectuer dans un certain nombre de dossiers par les établissements afin de faire les paiements pour l'équité salariale nécessitera certains délais de traitement et ne pourront donc pas tous être versés en juin 2011, mais le seront à une date ultérieure qui sera déterminée par l'employeur; la perspective de versement pour ces dossiers complexes serait l'automne 2011.

Nous vous informerons des développements à ce sujet, et soyez assurés que nous ferons les représentations nécessaires auprès de l'employeur afin que les versements soient effectués le plus rapidement possible.

ESPACE RETRAITE

VOICI VOS REPRÉSENTANTS DES RETRAITÉS

Ceux-ci sont disponibles afin de répondre à toute question et recevoir tout commentaire à l'égard des services de l'Association. N'hésitez pas à les contacter !

01 BAS-ST-LAURENT  CYR B. DUMAS * Tél.: 418-862-7455 cyr_dumas@videotron.ca	02 SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN  RICHARD TURBIDE Tél.: 418-678-9891 richturbide@hotmail.com	03 CAPITALE-NATIONALE  JACQUES VÉZINA Tél.: 418-930-2179 jacvez3011@hotmail.com	04 MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC  RÉJEAN DESPINS * Tél.: 819-244-4280 despins_rejean@hotmail.com
05 ESTRIE  LOUIS MARTIN * Tél.: 819-566-8231 fran.lou@videotron.ca	06 MONTRÉAL  DENISE CHAMPAGNE Tél.: 819-322-2225 d.champagne@cgocable.ca	07 OUTAOUAIS  DIANE BOULANGER * Tél.: 819-595-3389 boulanger.diane@gmail.com	08 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  JACQUES LABONTÉ Tél.: 819-856-7017 jaclabonte@tlb.sympatico.ca
11 GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE  RICHARD ADAMS * Tél.: 418-368-5025 richard.adams@cgocable.ca	12 CHAUDIÈRE-APPALACHES  CAROLLE ARSENAULT Tél.: 418-228-7609 caarsena@hotmail.com	13 LAVAL  CHRISTINE FILION Tél.: 450-622-1708 christine_filion@sympatico.ca	14 LANAUDIÈRE  RONALD PICHETTE Tél.: 450-759-1525 450-916-7471 pichettedejojette@videotron.ca
15 LAURENTIDES  RÉJEAN PARADIS Tél.: 819-275-7590 retine55@hotmail.com	16 MONTÉRÉGIE  LISE LALIBERTÉ Tél.: 450-655-4292 lise_laliberte@live.ca	QUELQUES DÉPARTS, QUELQUES ARRIVÉES... Monsieur Jasmin Bilodeau, représentant des retraités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a été remplacé par monsieur Richard Turbide. Au niveau de la région de l'Outaouais, madame Hélène Simard a été remplacée par madame Diane Boulanger. Enfin, monsieur Normand Archambault, représentant des retraités dans Lanaudière, a été remplacé par monsieur Ronald Pichette. Nous souhaitons une bonne retraite à ceux qui nous ont quitté et bienvenue aux nouveaux représentants !	

* Ces représentants des retraités font partie du sous-comité technique.

UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS au conseil d'administration de l'AGESSS

À la suite de la fin du mandat de madame Christine Filion, qui a occupé le poste de représentante des retraités au conseil d'administration au cours des quatre dernières années, monsieur **Réjean Despins** lui succède à ce titre. Nous remercions madame Filion pour son implication au C.A., et vous rappelons qu'elle demeure représentante des retraités pour la région de Laval.

Monsieur Despins a fait son entrée dans le réseau de la santé et des services sociaux au centre hospitalier régional de Trois-Rivières en 1973. Membre de l'AGESSS depuis 1990,

son parcours au sein de l'Association l'a amené à occuper plusieurs postes au niveau de son exécutif de section de même qu'au niveau de la région. Monsieur Despins a également fait partie du conseil d'administration, dès 1998, où il y a siégé d'abord à titre de membre puis comme deuxième directeur au comité exécutif du C.A. En 2005, il est devenu vice-président et occupera cette fonction pendant trois ans jusqu'à sa retraite en 2008.

Nous lui souhaitons donc le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions !

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres: LA FORMATION ACTUELLEMENT EN COURS



MONIQUE DUMAIS

Conseillère en développement des ressources
humaines et en gestion de la carrière

Les sections locales préoccupées par l'accueil, l'implication des nouveaux membres et la relève associative ont pu bénéficier d'un outil pour les appuyer dans une démarche favorisant la mobilisation des effectifs. En effet, les représentants

des exécutifs locaux des régions de l'Estrie, du Saguenay–Lac-St-Jean, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie–Centre-du-Québec, de Montréal, de Laval, de la Montérégie et des Laurentides ont assisté à la formation présentant le programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres. Rappelons que dans le cadre de l'atelier de formation, nos formateurs, qui sont des membres retraités ayant une excellente expérience de la vie associative, présentent le guide d'accueil. Ils échangent avec les participants sur le processus d'accueil et les pratiques gagnantes et rappellent les rôles et responsabilités des différents intervenants. La formation offerte aborde également les différents outils de promotion et de suivis développés de même que la petite histoire de

l'Association (40 ans déjà), ses modes de fonctionnement et bien sûr les services et activités offerts aux membres en règle.

Les commentaires sont unanimes et tous les membres ayant assisté à cette formation considèrent que le guide d'accueil constitue un outil complet, pertinent qui est très utile et supportant dans l'accueil des nouveaux membres. Nous osons croire que cet accueil de qualité favorise leur intégration et leur participation active à la vie associative et contribue au dynamisme de l'Association.

Une deuxième formation pour les membres de la région de Montréal et de Laval aura lieu sous peu. Les régions qui souhaitent bénéficier de l'atelier doivent communiquer avec nous au 450-651-6000 poste 2055 ou encore par courriel: mdumais@agesss.qc.ca

Programme
d'accueil et
d'intégration
des nouveaux
membres à la
vie associative

Guide à l'intention des
sections locales de l'Association

Service de formation et de développement
des compétences en gestion
Septembre 2010

AGESSS
Association des retraités
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Quels sont vos plans de retraite?



MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Nous pouvons vous aider à les réaliser!

Cotisez régulièrement à votre **REER collectif** et mettez toutes les chances de votre côté pour profiter d'une **retraite confortable**.

Pour adhérer au REER collectif dès aujourd'hui ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Centre de contact avec la clientèle au 1 888 513-8665.

Profitez de votre retraite, à votre façon.

dsf.ca/participant



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

Coopérer pour créer l'avenir

Épargne-retraite collective

Vie, santé, retraite

Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



POUR VOTRE ASSURANCE HABITATION,
PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET D'UNE VALEUR SÛRE À TOUS POINTS DE VUE

Grâce au partenariat entre l'**Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux** et La Personnelle, optez pour une assurance habitation « tous risques » complète que vous pouvez personnaliser. De plus, vous avez accès à des compléments négociés pour vous tels que :

- les services d'**Assistance juridique** et d'**Assistance vol d'identité** pour obtenir une aide spécialisée gratuite ;
- le programme de surveillance résidentielle **TéléVeille^{MD}**, une solution très abordable et unique en assurance habitation.



Demandez une soumission
et découvrez combien vous pourriez économiser.

1 888 GROUPES

(1 888 476 - 8737)

lapersonnelle.com/agesss




AGESSS
Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux


laPersonnelle^{MD}
Assurance de groupe auto et habitation

^{MD} Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances. Le programme TéléVeille n'est pas offert dans certaines régions. Certaines conditions s'appliquent.